



Lire en ligne

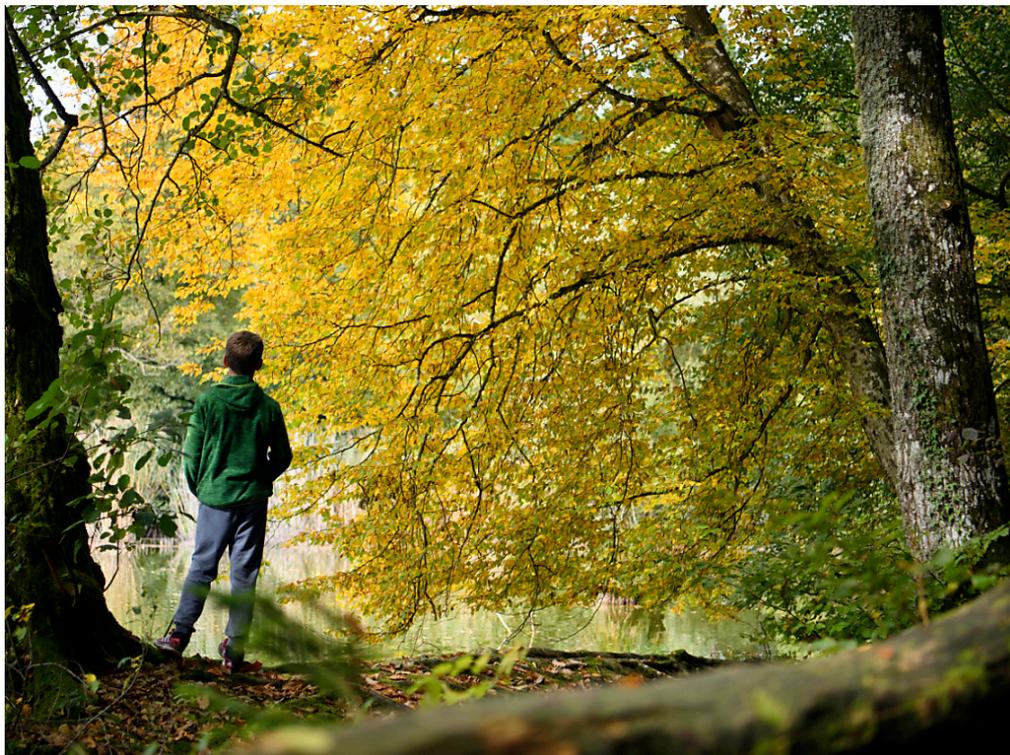
Ordre: 1087983  
N° de thème: 808.005Référence: 89569811  
Couverture Page: 1/2

## Premier panneau signalétique pour le parc du Jorat

Publié Il y a 1 minute ,

le 2 octobre 2023

De Keystone-ATS



Dans la zone centrale protégée, il ne sera plus possible de sortir des sentiers (Image d'illustration). (© KEYSTONE/LAURENT GILLIERON)

La concrétisation du Parc naturel du Jorat, sur les hauts de Lausanne, franchit une nouvelle étape avec la pose lundi d'un premier panneau signalétique au Chalet-des-Enfants. Au sein de l'aire protégée de 4,4 km<sup>2</sup>, il faudra désormais rester sur les sentiers, garder son chien en laisse et renoncer à cueillir des champignons ou des plantes.

Des panneaux signalétiques seront posés à sept points d'entrée du parc. Ils présenteront le parc naturel, proposeront des balades thématiques et inciteront les usagers à respecter certaines règles dans l'aire protégée. Une deuxième étape suivra avec la pose de panneaux dans l'aire protégée, comprenant les informations essentielles sous forme de pictogrammes faciles à comprendre.

Le parc joue un rôle crucial dans la conservation de la biodiversité et l'étude des écosystèmes, rappellent lundi la ville et le canton dans un communiqué. Cet espace naturel est situé entièrement sur le territoire de la commune de Lausanne. Une aire protégée classée de 4,4 km<sup>2</sup> occupe son centre. La chasse et la pêche y sont interdites.

Dans cette zone, la nature est laissée à sa libre expression, sans exploitation forestière (sauf pour des raisons de sécurité). Les arbres pourront y vieillir et le bois mort favorisera une faune et une flore plus variées.

Date: 02.10.2023



Radio Lausanne  
1003 Lausanne  
021 341 11 11  
<https://www.lfm.ch/>

Genre de média: Internet  
Type de média: Sites d'informations



Ordre: 1087983  
N° de thème: 808.005  
Référence: 89569811  
Coupure Page: 2/2

Cet article a été publié automatiquement. Source : ats